



# Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Octobre 2020

## **Réaménagement de la RC 636 traversant le village de Servion**

Le projet de réaménagement complet de cet axe routier comprenant notamment la création d'un giratoire, de trottoirs, d'un éclairage public, etc. sera mis à l'enquête publique du 28 octobre au 27 novembre 2020.

Le dossier pourra être consulté au bureau technique, situé dans l'ancien collège de Les Cullayes (Ch. des Moures 2) **uniquement sur rendez-vous** à fixer au 021/903.35.28 dès le lundi 26 octobre 2020.

**Un article relatant ce projet paraîtra dans l'édition « tous ménages » de l'hebdomadaire « Le Messenger » le vendredi 16 octobre 2020.**

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

## **Création d'un livre-images sur la Commune de Servion**

Avec la précieuse collaboration de Monsieur Gilbert Cuttelod, ancien Syndic, la Municipalité souhaite créer un « livre-images » relatant l'histoire de la Commune de Servion.

Elle fait dès lors appel à vos souvenirs, textes et photos, tant du village de Servion que celui de Les Cullayes afin que ce livre soit le plus complet et le plus documenté possible.

Ces derniers peuvent être envoyés par courriel à l'adresse [info@servion.ch](mailto:info@servion.ch), par poste à l'adresse : Greffe municipal - Ch. du Clos Joli 2 - 1077 Servion ou déposés au secrétariat communal.

Si vous possédez des originaux, nous en ferons volontiers des copies tout en prenant grand soin de vos documents.

Nous vous remercions chaleureusement de votre précieux soutien.

## **« PubliCar Vaud » désormais disponible sur Google Play et Apple Store**

Depuis septembre, une phase test de la nouvelle application pour les clients de « PubliCar Vaud » est disponible sur [Google Play](#) et [Apple Store](#).

Durant la période test, soit jusqu'au 12 décembre 2020, les utilisateurs pourront profiter du titre de transport offert, seul le supplément de CHF 5.- sera demandé.

Vous pouvez découvrir les fonctionnalités ainsi que les zones de dessertes (*de nuit ou de jour selon les régions*) sur le site : [carpostal.ch/publicar-vaud](http://carpostal.ch/publicar-vaud).

## **Le GBOM recherche des chauffeurs bénévoles**



Qu'est-ce qu'un chauffeur bénévole ?

Il s'agit d'une personne habitant la Commune qui souhaite offrir un peu de son temps à une autre de son village ou de sa région car elle n'a pas de moyens de locomotion.

Relevons que ce chauffeur sera défrayé pour cette activité.

Dès lors, si vous :

- ✓ en avez envie,
- ✓ disposez d'une voiture et d'un permis de conduire,
- ✓ êtes disponible quelques heures par semaine,

vous êtes certainement la personne que le Groupement des bénévoles Oron-Mézières recherche.

Alors n'hésitez pas, prenez sans attendre contact avec Monsieur Pierre Carera, Président du GBOM au 079/946.46.07 ou par mail à : [pierre.carera@bluewin.ch](mailto:pierre.carera@bluewin.ch)

D'avance un tout grand merci pour votre engagement !

## **Chauffages à bois, à mazout et à gaz - Modifications apportées à l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair)**

Suite aux modifications apportées à l'OPair en 2018, la périodicité des contrôles des chaudières ainsi que le tarif des contrôles ont été modifiés. Une obligation de contrôle des chauffages centraux à bois d'une puissance calorifique jusqu'à 70 kW a de plus été introduite.

Afin d'informer les propriétaires concernés par ces nouveaux contrôles officiels, une brochure a été réalisée en collaboration avec les cantons romands.

Le site cantonal <https://www.vd.ch/themes/environnement/air/chauffages-contrôle-des-emissions/> ainsi que votre ramoneur pourront vous apporter toutes les informations utiles à ce sujet.

## **Déchetterie - horaires d'hiver dès le 1<sup>er</sup> novembre 2020**

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2020, l'horaire d'ouverture de la déchetterie communale, consultable sur le site : [www.servion.ch](http://www.servion.ch) passera à l'horaire d'hiver.

Le grand portail sera donc ouvert, jours fériés excepté :  
*les lundis de 07h30 à 08h30 - les mercredis et samedis de 17h00 à 18h30.*

La Municipalité